

Pragmatisme vert

Et si Ségolène Royal réussissait son pari de combiner emploi (dans le bâtiment et les filières vertes), pouvoir d'achat (baisse des factures) et lutte contre le réchauffement ?

La ministre de l'Écologie et du Développement durable dispose de trois atouts pour mener à bien un projet que ses prédécesseurs, Philippe Martin et surtout Delphine Batho, n'avaient pas pu ou pas su imposer.

Le premier, c'est elle-même, sa ténacité, sa volonté d'avancer, son sens du concret, son expérience de présidente de Région qui lui permet de mieux évaluer le possible et de mieux contourner les obstacles.

Le deuxième tient au calendrier. Dans dix-huit mois, la France accueille la conférence mondiale sur le climat. Cette échéance, essentielle pour l'avenir de la planète, lui crée une obligation de réussite, d'exemplarité.

Le troisième tient à l'envergure politique de la ministre. Certains ont glosé sur la réduction des dépenses de son ministère. Mais les frais de fonctionnement d'une administration ne sont qu'une goutte d'eau et n'ont rien à voir avec l'efficacité d'une politique.

L'atout de Ségolène Royal, c'est d'exercer assez d'influence pour

travailler avec Laurent Fabius sur la « diplomatie environnementale ». Coopérer avec Stéphane Le Foll sur la diversification de l'agriculture. Impulser avec Arnaud Montebourg des filières pour économiser, produire et stocker de l'énergie. Convaincre Michel Sapin qu'un euro d'exonération fiscale génère entre cinq et dix euros de commandes pour les entreprises.

Tout comme Najat Vallaud-Belkacem avec l'égalité hommes-femmes, Ségolène Royal dirige un ministère transversal. Son poids tient moins à son budget propre qu'à sa capacité à faire porter collectivement la transition énergétique.

Flou financier

Trois arguments qui comptent lorsqu'il s'agit d'arracher des arbitrages en période de réduction de la dépense publique. Mais qui n'effacent pas les réalités. La transition énergétique est peut-être le levier d'un nouveau dynamisme économique. La question des moyens financiers se posera malgré tout.

En attendant que les Français changent de comportement, avec la voiture électrique ou l'isolation des logements, il se passera du temps. Avant qu'elle ne rapporte des commandes, de la TVA, des

salaires, des impôts, l'économie verte coûte en terme de dépense publique et de manque à gagner fiscal.

Deuxième bémol, ce projet repose assez largement sur des collectivités locales mises à la diète par l'État et absorbées par une réforme territoriale qui risque momentanément de perturber les décisions d'investissement.

Troisième réalité, la question du nucléaire, politiquement sensible, n'est pas soldée.

La question de l'enfouissement des déchets est reportée à une loi ultérieure.

Le coût du démantèlement de Fessenheim, implicitement validé dans le mix énergétique présenté mercredi, et la facture croissante de la maintenance d'installations vieillissantes restent trop flous.

On verra, début octobre, à l'Assemblée, si Ségolène Royal a trouvé le meilleur compromis possible pour convaincre une majorité au-delà des seuls socialistes. En tout cas, l'opinion comprendrait mal que les écologistes – mais qui sait où ils en seront ? – et les amis de Jean-Louis Borloo s'opposent frontalement à des dispositions qui vont plutôt dans leur sens.